

Rendez-vous en Mairie de PEUMERIT
Rencontre avec Jean-Louis CARADEC, Maire
22 février 2024

Présents :

Pour Sur un Air de Terre et le groupe « Paré à virer » : Dominique, Jean-Christophe et Anne
Pour la mairie de Peumerit : Jean-Louis Caradec, Maire

Présentations réciproques

Nous rappelons le cadre dans lequel s'inscrit notre groupe « Paré à virer » au sein de l'association Sur un air de Terre (SuAdT) et l'objet de notre démarche.

Jean-Louis Caradec (JLC) nous confie bien connaître SUADT. Il avait sollicité Sophie Vairon, première salariée de SuAdT pour animer les Temps d'Apprentissage Périscolaire dans l'école de la commune. Il a également participé au Carrefour des Transitions qu'il décrit comme une belle initiative.

JLC se positionne d'emblée comme un élu avec une sensibilité de gauche écologique, au même titre que plusieurs maires au sein de la Communauté de Communes du Haut-Pays bigouden (CCHPB).

Jean-Louis Caradec, est Vice-Président de la CCHPB, délégué aux ressources humaines, à la cohésion sociale, à la jeunesse et à la culture.

La commune de Peumerit compte aujourd'hui 950 habitant.e.s. En 1979 elle en comptait 660. C'est la plus forte impulsion démographique en % de la CCHPB, JLC la qualifie de « remplacement heureux » avec la reprise d'anciens habitats et l'arrivée de nombreux enfants.

En 1979, l'activité était essentiellement agricole, la commune comptait alors 123 exploitations. Aujourd'hui s'il ne reste plus que 15 exploitations agricoles sur la commune, la surface agricole est restée sensiblement la même. Les reprises de foncier se sont faites sur le mode dit « conventionnel » auquel les exploitants de Peumerit restent très attachés. Ces exploitants maintiennent une logique de rationalisation et d'optimisation économique, ils sont méfiants à l'égard de la cause écologique.

JLC était conseiller en élevage. Il connaît très bien ce monde agricole, ses dérives, ses excès et des difficultés à dialoguer. Il est en contact avec Mme Boileau sur la mise en place de la RNR (Réserve Naturelle Régionale). Sur ce sujet JLC intervient régulièrement pour désamorcer de fausses informations relayant des contraintes induites fictives.

JLC s'appuie sur des structures tiers (comme Ouesco) pour réimplanter des talus, haies, bosquets (espace naturel boisé protégé). OUESCO est le syndicat mixte pour l'OUEst-COrnouaille chargé de définir et d'assurer un équilibre entre les activités humaines et la protection de l'eau et des milieux naturels.

Il déplore que le pouvoir du Maire reste assez limité pour faire respecter la réglementation environnementale. Il peut faire constater l'infraction et déposer une plainte en gendarmerie, mais les suites sont peu probantes. Le plus efficace selon lui est la pénalité appliquée à la prime issue de la Politique Agricole Commune de l'Europe (PAC) par les contrôleurs de la PAC eux-mêmes ; mais ces contrôles restent aléatoires.

Il annonce un axe fort du projet de territoire de la CCHPB : associer nature et culture.

Points du questionnaire abordés

- Mobilités

La CCHPB est désormais Autorité Organisatrice des Mobilités.

Il n'y a pas de desserte du bourg par le réseau régional « inter-urbain » Breizgo. Beaucoup d'actifs de la commune travaillant sur l'agglomération quimpéroise, un vrai projet utile à la commune (et aux communes avoisinantes) et à sa population serait la prolongation du réseau des transports urbains de QBO (communauté d'agglomération de Quimper-Bretagne-Occidentale). Aujourd'hui cette offre s'arrête à Pluguffan, commune limitrophe de Peumerit, et dernière commune à l'Ouest membre de la communauté d'agglomération. Il faudrait engager des discussions entre la CCHPB et QBO sur cette hypothèse. C'est à la CCHPB d'en décider. JLC signale que les petites communes ne sont pas forcément écoutées en priorité sur ces sujets.

Il y a eu des essais sur la commune de taxis coopératifs et de covoiturage, notamment pour le transport scolaire. Mais cela reste limité.

En ce qui concerne des aménagements pour vélos ou piétons, ils ont peu d'intérêt pour la commune de Peumerit qui reste à l'écart des grands axes routiers et dont les routes restent très sûres. L'installation de « Chaussidou » peut cependant être envisagée. Le « Chaussidou » combine une circulation partagée entre véhicules automobiles et vélos.

JLC pense cependant que les attentes prioritaires des habitant.es concernent plutôt les infrastructures scolaires et sportives que la mobilité.

- Energies

Accompagné par le Syndicat d'Electrification du Finistère (SDEF), JLC a fait appel à deux bureaux d'études (Exocet et Acajoule) pour réaliser la rénovation énergétique des bâtiments communaux : installation d'une chaudière centrale à bois et granules + isolation.

Dans la dimension financière de ce projet de rénovation énergétique, et malgré les mesures présentées comme innovantes par l'Etat, la commune s'est finalement appuyée sur les mêmes dossiers de demandes de subvention qu'auparavant. 6 dossiers différents ont dû être déposés auprès des financeurs et les fonds attendus n'ont encore été promis que pour un seul d'entre eux.

Le « fonds vert » a été reporté à fin 2024.

Pour la pose de panneaux photovoltaïques envisagée, le SDEF considère que l'orientation des bâtiments n'est pas optimum ; le retour sur investissement ne serait pas favorable.

Par ailleurs, JLC indique que la réalisation du Plan Climat-Air-Energie du Territoire (PCAET), n'est pas encore engagé par la CCHPB, mais bientôt envisagé ... (le PCAET est un cadre d'engagement voulu par la Loi de transition écologique de 2015 pour l'adaptation des territoires au changement climatique et environnemental ; à noter qu'il n'est obligatoire qu'à partir de 20.000 habitants)

- Déchets

C'est une compétence de la CCHPB. Une nouvelle déchetterie est en cours d'installation. La mise à disposition de composteurs également.

- Alimentation

La cantine scolaire est en régie municipale. Elle propose une confection locale des repas et s'appuie sur un approvisionnement qui privilégie le local et le bio.

Une thématique « nutrition-santé » est inscrite au Contrat Educatif Local et fait l'objet d'animations dans le cadre des activités périscolaires sur le temps méridien.

- Logement

La priorité est donnée aux jeunes ménages. Mais le délai d'attente est de 4 ans pour obtenir du logement social.

Un projet de lotissement a été lancé avec de fortes dimensions environnementales. Il est mené en lien avec la CAUE (cabinet départemental de Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement), organisme expert en transition écologique.

Ce projet a fait l'objet d'une démarche AMI (Appel à Manifestation d'Intérêt) sur la base d'un cahier des charges élaboré par la municipalité et le CAUE avec leurs propres exigences imposées à l'aménageur. Ici, démarche rare, c'est l'aménageur (le constructeur) qui doit s'adapter aux exigences de la municipalité et non l'inverse.

- Démocratie participative

Depuis le début du mandat, toutes les commissions municipales, préparatoires aux délibérations du Conseil, sont ouvertes aux non-élus ; en moyenne les séances rassemblent 2/3 d'élus.e.s pour 1/3 de non-élus.e.s.

La Commune ne possède pas de règlement intérieur, ce qui lui donne une grande souplesse d'organisation.

- Fusion des 2 communautés de communes

JLC ne semble pas très favorable à un regroupement des 2 Comcom.

Il préfère « rester petit et maître chez soi ». Il pense qu'il y a plus d'agilité et de souplesse au sein de la CCHPB.

Il pointe les différences de nombre de compétences actuelles entre les deux CC, les différences de façons de travailler, et peut-être des différences dans les postures d'élus.e.s et leur capacité à travailler en collectif ...

En fin de rencontre, JLC propose à SuADT de tenir un stand lors de la prochaine Comice agricole « Elevage et Passion », qui se tiendra à Peumerit le 24 août 2024.